

Le problème des macro-déchets vu par les pêcheurs de loisirs

Synthèse d'une enquête effectuée auprès des fédérations de pêche en janvier 2009. Cette enquête concernait

- *les actions des collectivités piscicoles en matière de gestion et de ramassage des déchets (actions individuelles et collectes organisées)*
- *les actions d'information et de sensibilisation auprès des adhérents et du public.*

Les pêcheurs de loisirs fréquentent régulièrement le bord des eaux (le nombre de sorties est estimé à plus de 15 millions par an). Ils utilisent des milieux naturels et le plus souvent payent pour cette utilisation. La loi leur a confié certaines missions de service public, en particulier en matière de gestion des milieux.

Ils sont le plus souvent victimes de l'abandon de macro-déchets au bord des eaux, en particulier : déchets végétaux qui gênent l'exercice de la pêche, pollutions diverses générées par les différents dépôts, risques d'accident, etc.

La récolte des déchets par les pêcheurs

Les pêcheurs participent à la collecte des déchets soit individuellement (nettoyage des places à la fin de la journée), soit en groupes. Des journées de nettoyage des rivières sont organisées par les associations locales ou les organisations départementales, en général avant l'ouverture de la pêche sur les petites rivières. Ces journées consacrées au nettoyage représentent de 40 000 à 50 000 hommes/jour (hors les autres actions de restauration et d'aménagement des eaux) et concernent l'ensemble du territoire.

Les pêcheurs participent également aux journées organisées par d'autres (mairies, associations, etc.).

Une des principales difficultés rencontrées tient à l'encombrement et au poids de certains déchets le long des cours d'eau de fort calibre (carcasses de voitures, électroménager, meubles, déchets verts et gravats...). Dans la plupart des cas, ils alertent les services municipaux. L'autre difficulté concerne l'arrivée quasi constante des déchets.

Le devenir des déchets récoltés

Les déchets récoltés sont dirigés vers les déchetteries ou parfois inclus dans le ramassage des ordures ménagères (le plus souvent en respectant le tri sélectif lorsqu'il existe).

Les actions de prévention

Information et sensibilisation des pêcheurs :

Sur les plans d'eau, ou sur des zones de stationnement, il y a parfois installation de poubelles (10 % des sites sont équipés de collecte sélective). C'est le personnel des fédérations ou les bénévoles des associations qui gèrent le ramassage (vers déchetteries ou collecte d'ordures). A cela s'ajoute une information du genre : « pêcheurs, emportez vos déchets ».

Une sensibilisation particulière est réalisée vis-à-vis des jeunes des ateliers pêche-nature qui ramassent systématiquement les déchets en fin de sortie.

Les pêcheurs avertis (par exemple lors de concours) sont invités à laisser la place nette à la fin de la journée. Certaines associations lient la mise à disposition de leurs parcours à cette condition.

Enfin, de façon plus pragmatique, voire simpliste, pour la part qui se montre peu réceptive au ramassage des déchets, il est expliqué que le nettoyage des sites coûte un repeuplement 500 à 1 000 kg de poissons...

Conclusions

Et il est toujours difficile de demander un effort aux gens si le bord des rivières ressemble à une décharge. Il y a là une action de « réconciliation » des pêcheurs et du public avec « leur » rivière. Ce phénomène est accentué en zone urbaine ou industrielle ou dans les friches. On s'aperçoit qu'un site sale le reste alors qu'un site propre se dégrade beaucoup plus lentement. La répression en matière d'abandon de déchets doit-elle être renforcée ? Il est certain que certains rechignent à recourir aux services des déchetteries (paysagistes, entreprises du bâtiment, mais d'autres facteurs influent certainement sur ces abandons de déchets hors déchetteries...).

Sur un plan pratique, il est parfois signalé la proximité des sites de récupération avec la rivière, ce qui amène inévitablement des problèmes.

L'information et la sensibilisation du public doivent être des actions de pointe et concerner une aire géographique large. Les organisations de pêcheurs, bien que liées à des dates (ouvertures de la pêche), sont prêtes à participer avec leurs moyens (humains en particulier) aux opérations de type « Nettoyage de printemps » qui ont eu lieu à la fin du siècle dernier.

Bernard Breton

Vice-président de la Fédération Nationale de la Pêche en France

Fédération de pêche du Val-d'Oise